

PJ N°7 DEMANDE D'AMENAGEMENT DES PRESCRIPTIONS **GENERALES**

Article 13 de l'arrêté du 27 décembre 2013 : mise en place de moyens de défense contre l'incendie

EARL DU CHESNAY CHEL

Le Chesnay Chel

22980 LA LANDEC

Direction Départementale de la Protection des
Populations

Service Prévention des Risques Environnementaux

9, rue du Sabot - BP 34

22440 PLOUFRAGAN

Objet : Demande d'aménagements des prescriptions de l'article 13 de l'arrêté du 27/12/2013 modifié –
Moyen de lutte contre l'incendie

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de la réalisation du dossier de demande d'enregistrement pour mon installation classée pour la protection de l'environnement, située sur la commune de LA LANDEC, je vous prie de bien vouloir accepter la demande suivante :

Site le Chesnay Chel : l'article 13 de l'arrêté du 27/12/2013 modifié requiert 120 m³ d'eau pour le moyen de DECI. Sur ce site, il est proposé de retenir une ancienne fosse agricole inutilisée de 110 m³, située à moins de 200 m des installations ; cet ouvrage sera complété par une borne incendie communale située à 700 m du site d'élevage, au lieu-dit le Désert.

En espérant que cette demande retienne votre attention,

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes salutations distinguées.

Fait à LA LANDEC, le 31 août 2023,

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name, possibly 'E. Levesque', written over a horizontal line.

